

Fiche réflexe en cas de situation de cybersexisme

« Le CYBERSEXISME ce sont des actes / commentaires / messages à caractère sexuel ou qui critiquent la manière de s'habiller, l'apparence physique, le comportement amoureux ou sexuel. Ce sont des violences sexistes ou sexuelles qui visent principalement les filles (mais aussi des garçons) »

Centre Hubertine Auclert

ACCOMPAGNER LA VICTIME

- Ne pas culpabiliser la victime (ni les parents) ou remettre en cause les propos.

ECOUTER LA VICTIME

- Tenir compte de ses **souhais** (contexte familial) pour ne pas aggraver la situation et laisser la victime choisir son interlocuteur
- **Inform**er sa famille après avoir évalué ses appuis familiaux
- Prendre par **écrit son récit** pour éviter à la victime d'avoir à le répéter plusieurs fois les faits
- Rappeler le **droit de porter plainte** : possibilité d'orienter la victime vers le tchat dédié tenu par des policier.es spécialisé.es 
- **Vigilance accrue** envers la victime : risque de passage à l'acte suicidaire dans ces situations qui relèvent de l'intime et qui isole la victime.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

- Informer le/la **policier.e référent.e** (sur la situation et faciliter l'éventuel dépôt de plainte)
- Conserver les **preuves** (captations, copies écran) ou aider à le faire
- Travailler en **partenariat** : police, gendarmerie, référent justice, AS, CRIP, ...

PROTEGER LA VICTIME / BLOQUER LES CONTENUS

- Demander le **blocage** des contenus :
 - Pharos 
 - Le 3018 
 - Via les plateformes des hébergeurs (Instagram, TikTok...)
Tutoriels pour signaler auprès des hébergeurs 
- Lien vers le formulaire droit à l'oubli 
- Lien vers la **fiche pratique** qui récapitule toutes les démarches possibles éditée par le Centre Hubertine Auclert 

Fiche réflexe en cas de situation de cybersexisme

« Le CYBERSEXISME ce sont des actes / commentaires / messages à caractère sexuel ou qui critiquent la manière de s'habiller, l'apparence physique, le comportement amoureux ou sexuel. Ce sont des violences sexistes ou sexuelles qui visent principalement les filles (mais aussi des garçons) »

(Centre Hubertine Auclert)

GERER L'EVENEMENT AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

- **Agir à destination de toutes et tous** : victimes, témoins, auteurs, familles, personnels, ...
- Éviter le changement d'établissement pour la victime (à évaluer avec elle). S'il est effectif, un lien avec l'autre établissement doit être réalisé.
- **Connaître les postures clés** et les faire connaître :
 - Présomption d'innocence
 - Crédit de bonne foi
 - Non jugement
 - Ne pas interférer sur l'enquête en cours
- **Analyser à plusieurs la situation** (regards croisés dans le respect des missions de chacun.e) et **ne pas agir seul.e**.
- **Associer les partenaires** : police, gendarmerie, référent justice, associations d'aide aux victimes
- Se référer aux **protocoles de traitement** de ces situations et au **plan de prévention des violences**
- **Communiquer** :
 - Réfléchir au **mode** de communication (discrétion et respect de l'intimité)
 - Réfléchir **auprès de qui** on communique (importance de l'adhésion de la victime), **quel est l'objectif**
 - Réfléchir à l'objectif de la communication (mise en vigilance, demande de remontée de nouvelles informations)

QUI DOIT-ON INFORMER ?

- **Emettre un signalement au procureur de la République** en lien avec la.e chef.fe d'établissement/ directeur.trice en lien avec l'IEN (*en cas de crime ou de délit, voir le cadre légal*)
- Lorsque la victime porte plainte, une enquête est ouverte (police, gendarmerie, justice) : caler les actions pour faciliter le travail des partenaires
- **Informé le/la DASEN ou l'IEN**
 - Date, nature, lieu
 - Rédiger un **Fait Etablissement** et/ou autre moyen de communication
- **Signaler** les contenus illicites en ligne auprès de la police du net via la plateforme **Pharos** :
 - Fiche mémo à destination des chef.fes d'établissement 
 - Pharos 

Fiche réflexe en cas de situation de cybersexisme

« Le CYBERSEXISME ce sont des actes / commentaires / messages à caractère sexuel ou qui critiquent la manière de s'habiller, l'apparence physique, le comportement amoureux ou sexuel. Ce sont des violences sexistes ou sexuelles qui visent principalement les filles (mais aussi des garçons) »

Centre Hubertine Auclert

AGIR EN PREVENTION

- **Sensibiliser** les élèves aux usages du numérique et des réseaux sociaux 
- **Sensibiliser** les élèves au cybersexisme
 - Malle virtuelle de ressources 
- **Se rappeler** que la prévention concerne tous les professionnels de l'établissement
- **Kit** de prévention téléchargeable 
- **Eduquer** à la vie affective et sexuelle 
- **Se former** en présentiel au sein de l'Académie de Versailles :
 - "Cybersexisme - Comprendre et agir" (2j)
 - "Décrypter et déjouer les stéréotypes de genre dans les médias" (1j)
- **Se former** en ligne :
 - Magistère "Comprendre, prévenir, repérer le cybersexisme" (3h)
- Des formations possibles également en FIL : Contactez le CIF pour faire une demande EAFC
- **Eduquer** à l'égalité filles / garçons

Parcours Egalité Fille Garçon Académie de Versailles- Session 2019-2020

Magistère Egalité Fille Garçon 

Padlet EFG 

Site de ressources en ligne "Matilda Education" 

CADRE LEGAL

- **Article 40 sur les obligations du fonctionnaire :**

« Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. »

- La **captation** sans consentement est un délit, la **diffusion sans consentement** en est un autre (qui peut se surajouter)
- Textes de loi applicables concernant les différentes formes de cybersexisme 
- Avoir en tête la **mesure conservatoire** - pour le 2nd degré - pour permettre la réalisation de l'enquête de police avant la prise de décision d'une éventuelle sanction du / de la chef.fe d'établissement
- L'article L. 312-16 du **Code de l'éducation** indique :

« Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain [...] »